X 1° circ.


Jean-Charles MAGAUD

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription de La Roche-sur-Yon (1re circonscription de Vendée)

UNION pour la NOUVELLE REPUBLIQUE

Électrices, Électeurs,

Au référendum du 28 septembre, vous avez, par un vote massif, approuvé les institutions de la *Nouvelle République*, que vous présentait le gouvernement du GÉNÉRAL DE GAULLE.

Mais l'œuvre entreprise par le général de Gaulle est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un **esprit nouveau,** donc des **hommes nouveaux.**

Les hommes de l'ancien système et des anciens partis, qui ont attendu jusqu'à la veille de la catastrophe pour laisser la place au général de Gaulle ne méritent plus votre confiance.

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés (avec *Michel Debré, Edmond Michelet* et *Jacques Soustelle*, ministres et fidèles compagnons du *général de Gaulle,*) tous ceux qui, sans défaillance, depuis onze ans n'ont cessé de réclamer LE RETOUR AU POUVOIR DU LIBÉRATEUR et la FIN DE L'ANCIEN SYSTÈME.

Dans sa conférence de presse du 23 octobre, le général de Gaulle les a ainsi désignés : « *... ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes* ».

— **VOUS FEREZ CONFIANCE A CES HOMMES.**

Vous les enverrez siéger à l'Assemblée Nationale.

— **Parce qu'ils ont vu clair,** quand tous les autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloir.

— **Parce qu'ils ont eu raison,** en annonçant que la venue au pouvoir du *général de Gaulle* et le changement de Constitution étaient une condition nécessaire, indispensable, mais aussi immédiate du redressement du Pays.

— **Parce qu'ils représentent l'Avenir**, la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

— **Parce qu'ils sont les seuls à s'être engagés à soutenir l'Action du général de Gaulle**

ATTENTION !

LE GÉNÉRAL DE GAULLE a mis en garde les futurs parlementaires contre la tentation de déborder les limites du rôle dévolu aux assemblées. Il a demandé à celles-ci :

— de remplir d'une manière objective leurs fonctions législatives ;

— de s'abstenir des surenchères, des prétentions, des agitations partisanes, dont trop souvent l'exemple fut donné.

« Alors, a-t-il dit, les pouvoirs de l'Etat fonctionneront dans l'équilibre, la stabilité, l'efficacité et la nation s'intéressera aux libres débats de ses représentants. »

Les hommes du système voudront en revenir aux erreurs d'hier. Ils risquent de jeter la République dans une crise nouvelle d'ou sortiraient L'ANARCHIE, LA DICTATURE ou LA REVOLUTION !

Les candidats de l'U. N. R. auront les yeux fixés sur *demain*. Respectueux du rôle que leur assigne la Constitution, ils soutiendront l'action nationale du *général de Gaulle* pour le redressement du pays.

Ce redressement doit se concrétiser par :

LA SOLUTION du problème algérien et l'organisation des pays d'Outre-Mer **au sein de la communauté Française.**

LA RÉORGANISATION DE L'ÉTAT par la réforme des administrations centrales **et la réforme de la justice.**

L'APPLICATION STRICTE DE LA CONSTITUTION obligeant les partis politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques, simplification du jeu des partis par le **regroupement des grandes tendances nationales.**

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE faisant de la France un partenaire respecté.

Une politique économique comportant :

LA GARANTIE DU REVENU AGRICOLE (plein emploi de toutes les ressources, modernisation, aide aux investissement, stabilité), équipement industriel des régions sous développées **et particulièrement de la Vendée,** département à très forte natalité.

UNE POLITIQUE FINANCIÈRE SAINE, impliquant un équilibre strict du budget, une révision de la politique des subventions, une **réforme profonde de la fiscalité,** l'établissement de la **justice fiscale.**

UN EFFORT DÉCIDÉ EN FAVEUR DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, notamment de logements populaires à usage locatif, la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation des terrains à bâtir, qui devront permettre de porter à 400.000 le nombre des logements construits par an à partir de 1960.

UNE POLITIQUE SOCIALE INSPIRÉE PAR LA JUSTICE ET LA SOLIDARITÉ (promotion des salariés - aide massive à la jeunesse - mais aussi révision du système de gestion de la Sécurité-Sociale, développement de diverses prestations, développement de l'Assurance-Vieillesse, salaire garanti préconisé par le Général de Gaulle.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT dans le respect des libertés et des droits de chacun, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes scolaires, développer l'enseignement technique et ouvrir plus largement l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers et ruraux.

Authentiques Vendéens, **Jean-Charles MAGAUD** et **Jean BATIOT** sont connus de tous.

Leurs activités passées, leur dévouement constant à la cause commune, leur connaissance des problèmes du département, sont les garants formels de leur action future.

Pour une France nouvelle avec de Gaulle !

VOTEZ pour le seul candidat qui se soit engagé à soutenir son action
pour le seul adversaire de l'ancien système

Votez Jean-Charles MAGAUD

Combattant 39-45 — Croix de Guerre
Ancien Prisonnier — Ancien F. F. I.
Membre du Conseil d'Administration
de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Membre du Comité Directeur de la Croix-Rouge
Conseiller Municipal de la Roche-sur-Yon — Tanneur

Suppléant : Jean BATIOT

Capitaine de Réserve
Croix de Guerre - Présidential Unit Citation
Président des Anciens de la Deuxième D. B.
Président du Syndicat Départemental de l'Élevage Charollais
Agriculteur à Badiole, Le Bourg-sous-La Roche

IMPRIMERIE R. FROGER - CHANTONNAY